

PAGE DES PARENTS

Les Techniques Freinet sont officielles

Vous ne travaillez plus vos champs comme il y a cinquante ans. L'ouvrier à l'usine emploie d'autres machines qu'au siècle dernier. Il ne faut pas vous étonner si vos enfants ne travaillent plus à l'école comme vous y avez travaillé. Ils y bénéficient d'autres outils et d'autres méthodes.

Ces outils et ces méthodes sont d'ailleurs aujourd'hui reconnus officiellement comme utiles au progrès de l'Ecole et susceptibles de mieux préparer les enfants à leurs fonctions d'hommes et de citoyens.

Le ministre des P.T.T. refusait à nos journaux scolaires l'autorisation de circuler comme périodiques. Une grande campagne nationale a été menée auprès des parlementaires, au cours de laquelle Monsieur le ministre de l'Education nationale a notamment déclaré :

J'espère pouvoir parvenir à régler cette situation dans le plus grand intérêt des journaux scolaires dont j'apprécie au plus haut point l'œuvre éducative et la méthode pédagogique qu'ils représentent.

Cette campagne vient de se terminer sur la déclaration suivante de Monsieur le ministre de l'Education nationale, au cours de la séance de la Chambre du 20 décembre 1951 :

Je fais mettre en règle, en ce moment, tous les journaux imprimés selon la Méthode Freinet, après quoi il n'y aura plus l'ombre d'une difficulté.

Et Monsieur le président de la Chambre a terminé le débat en déclarant :

Je prends acte avec satisfaction que l'Assemblée a été unanime à vouloir que le tarif préférentiel soit accordé aux journaux scolaires.

Appliquez-vous à comprendre de même le sens et la portée des techniques modernes de travail scolaire. Aidez-nous à mieux préparer nos enfants à leur vie de demain.

Si vous désirez joindre cette page à votre journal, vous pouvez nous passer commande de cette fiche. — Les dix : 20 francs.